

Département
Haute-Loire

Arrondissement
Le Puy-en-Velay

Commune
MOUDEYRES

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
06 JUIN 2020 A 20 H 30**

Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Date de convocation :

Secrétaire de séance : LESIGNE Sandrine

ORDRE DU JOUR

1. **FORMATION DES COMMISSIONS,**
 2. **DÉSIGNATION DES MEMBRES ET DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES ET VALIDATION DES DÉLÉGATIONS AUX ADJOINT),**
 3. **FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION AUX MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS,**
 4. **ANNULATION DES LOYERS «LA CHAUMIÈRES DES BARTHES» – COVID 19**
- QUESTIONS DIVERSES**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

CELLE Éric	GRAIL Jérôme
CHANAL Fabrice	LESIGNE Sandrine
DESCAMPS Véronique	PERBET Yoann
GENTES Laurent	ROUX Elodie
GIROUD Florence	

Absent(s) excusé(s) :

. M. DALENS Gérard représenté par M. GENTES Laurent

. M. ROUSSET Cédric représenté par M. GRAIL Jérôme

1 FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

⊗ Le Conseil municipal décide à l'unanimité, la création des commissions visées ci-dessus.

COMMISSIONS MUNICIPALES
Commission Urbanisme – PLU – Développement Territorial / Patrimoine / Eglise / ABF Elle est chargée d'étudier tous les problèmes liés à l'urbanisation, développement territorial, au patrimoine du village, à l'élaboration et la coordination du PLU.
Commission Bâtiments - Environnement - Accessibilité - Sécurité - Travaux Communaux Elle est chargée des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune ; du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux ; de proposer les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux ou propriétés de la commune, de la sécurité et accessibilité.

Commission Espace rural - Voirie - Assainissement - Aménagement Foncier (Forestier – Agricole)

Elle est chargée de la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur le territoire, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable, ainsi que la gestion et suivi des espaces ruraux, voirie et assainissement et aménagement foncier.

Commission Finances / Investissements / Subventions

Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, des investissements, des demandes de subventions et de la gestion de la dette et emprunt.

Commission Affaires Culturelles (Communication / Fêtes / Cérémonies / Animation / Tourisme)

Elle est chargée d'être en relation permanente avec les responsables des différentes Associations ; d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative et culturelle : de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives ; d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel.

Elle est chargée de l'élaboration du Bulletin d'Informations Municipales, d'informer ou de communiquer lors de manifestations particulières

2 DESIGNATION DES MEMBRES ET DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES (CREATION POSTES DE CONSEILLERS DELEGUES ET VALIDATION DES DELEGATIONS AUX ADJOINTS)

⊗ Le Conseil municipal décide à l'unanimité, donne délégations par 11 voix Pour :

. **M. Jérôme GRAIL, 1^{er} Adjoint** pour exercer les attributions suivantes :

Domaine : Travaux - Bâtiments, Infrastructure et Equipements - Voirie - Gestion du personnel Technique

. **Mme Florence GIROUD, 2^{ème} Adjointe**, pour exercer les attributions suivantes :

Domaine : Administration - Gestion financière et Budgétaire - Gestion du personnel Administratif et Technique – Etudes et Projets travaux

. **Mme Sandrine LESIGNE, 3^{ème} Adjointe**, pour exercer les attributions suivantes

Domaine : Développement et Attractivité - Culture, Tourisme, Communication, animations et vie associative.

Monsieur le Maire informe que ces délégations seront prises par arrêtés.

⊗ Accord par le Conseil au maire par décision : Portant autorisation préalable et permanente de poursuites donnée au comptable du Trésor de la Commune pour le recouvrement des produits locaux.

⊗ Le Conseil municipal désigne les membres et délégués aux commissions communales et Intercommunales comme suit :

Commissions Communales	Membres
Commission Urbanisme - PLU Développement Territorial - Patrimoine - Eglise - ABF	Membre de droit : Laurent GENTES Vice-président : Jérôme GRAIL Membres : ROUSSET Cédric – CHANAL Fabrice – GIROUD Florence
Commission Espace rural - Voirie Assainissement - Aménagement Foncier Rurale (Agricole et Forestière)	Membre de droit : Laurent GENTES Membres : DALLENS Gérard – CELLE Eric – PERBET Yoann – CHANAL Fabrice
Commission d'Appel d'offres	1 Membre de droit : Laurent GENTES 3 Titulaires : DESCAMPS Véronique – GIROUD Florence – ROUSSET Cédric 3 Suppléants : LESIGNE Sandrine – CELLE Eric – Grail Jérôme
Commission Finances - Investissements - Subventions	Membre de droit : Laurent GENTES Vice-Président : Florence GIROUD Membres : LESIGNE Sandrine – ROUX Elodie
Commission Bâtiment - Environnement Accessibilité – Sécurité - Travaux Communaux	Membre de droit : Laurent GENTES Vice-Président : Jérôme GRAIL Membres : DESCAMPS Véronique – CHANAL Fabrice – GIROUD Florence – PERBET Yoann
Commission Communication - Fêtes - Cérémonies - Animation - Tourisme - Vie Associative	Membre de droit : Fernand CHAIZE Vice-Présidente : Sandrine LESIGNE Membres : DESCAMPS Véronique – ROUSSET Cédric – CELLE Eric – PERBET Yoann
Commissions Intercommunales	Délégués
Parc des Monts d'Ardèche	2 Délégués : Titulaire : Elodie ROUX Suppléante : Sandrine LESIGNE
Syndicats Mixtes	Représentants
Syndicat des Eaux du Velay (SGEV – SEAV)	2 Délégués : Laurent GENTES – Eric CELLE Suppléant : Jérôme GRAIL
SDE 43 (Syndicat Départemental d'Electrification) ET Monastier	2 Délégués : Titulaire Laurent GENTES Suppléant : Jérôme GRAIL

⊗ Monsieur le Maire informe que dans les communes de 1000 habitants et plus, les Conseillers Communautaires sont élus lors des élections municipales (15.03.2020) au suffrage universel direct par fléchage. Sont élus au conseil communautaires les délégués suivants :

Laurent GENTES

3 FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION AUX MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

⊗ Le Conseil municipal décide de fixer les montants des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux comme suit :

Par : 11 voix Pour

❖ Maire : 21 % de l'indice 1027

Par 11 voix Pour

❖ 1^{er} Adjoint : 8 % de l'indice 1027

❖ 2^{ème} Adjoint : 8 % de l'indice 1027

❖ 3^{ème} Adjoint : 8 % de l'indice 1027

4 ANNULATION DES LOYERS « LA CHAUMIERE DES BARTHES » DANS LE CADRE DU COVID 19

⊗ *Le conseil municipal, par 11 voix Pour, donne son accord, dans l'immédiat, pour annuler les loyers de mars à avril 2020 dans le cadre du Covid 19.*

Le conseil souhaite que soit établi une rencontre, avec les élus et certains membres du Conseil, afin d'avoir un peu plus d'éléments pour délibérer sur la suite de sa demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le Maire

Laurent GENTES